

Budget rectificatif 7/2009: intervention du Fonds de solidarité pour la France

2009/2046(BUD) - 15/09/2009 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 605 voix pour, 23 voix contre et 14 abstentions, une résolution approuvant tel quel le projet de budget rectificatif n° 7 de l'Union européenne pour l'exercice 2009.

Le Parlement rappelle que ce dernier portait sur la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant de **109.400.000 EUR** en crédits d'engagement et de paiement afin de faire face aux conséquences de la tempête qui a touché la France en janvier 2009.